

CONTRAT D'ÉTUDES CAMPUS SUP' Site EPIL



2026
2027

CAMPUS SUP' – Site EPIL

**82 rue des Meuniers
59800 LILLE
03 20 57 38 73**

Table des matières

BIENVENUE AU CAMPUS SUP' !	3
PRÉAMBULE	3
STRUCTURE DU CAMPUS	4
1-LES FORMATIONS AU CAMPUS SUP'	4
2-LE CADRE DE FORMATION	5
2.1 UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE	5
2.2 DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES INDIVIDUALISÉS	7
2.3 OUVERTURE SUR LE MONDE PROFESSIONNEL	8
2.4 OUVERTURE AUX MOBILITÉS INTERNATIONALES	8
2.5 LE CADRE DE VIE AU CAMPUS	8

BIENVENUE AU CAMPUS SUP' !

PRÉAMBULE

Les équipes pédagogiques, éducatives et administratives du Campus Sup' vous souhaitent la bienvenue.

Vous avez pour projet, à l'issue des deux ans que nous passerons ensemble, d'accéder à un poste de technicien.ne supérieur(e) (chef(fe) de projet) ou de poursuivre vos études en licence, Bachelor ou école d'ingénieurs.

Pour vous y aider, nous avons construit un environnement favorable à votre épanouissement.

Le Campus, c'est :

- Une équipe à votre écoute,
- Des parcours pédagogiques individualisés (Do'Ing, L3P, Mobilité Erasmus),
- Des activités ouvertes à tous (Culture, projets, sport),
- Une ouverture sur le monde professionnel,
- Un cadre de vie étudiantin (Animations BDE, Foyer...),

Vous y partagerez une expérience commune faite d'engagements et de responsabilités qui y seront valorisés (CAPS & GO, Implication Campus).

Votre travail personnel ainsi que votre implication sont les garants de résultats concrets et de l'atteinte de vos objectifs.

Vous avez des capacités !

Développons-les conjointement et avec enthousiasme tout au long de votre parcours dans le respect du contrat d'études qui suit !

Laurent DECROIX
Responsable pédagogique

Aurélie DEWAILLY
Directrice Campus Sup'

STRUCTURE DU CAMPUS SUP'

Le groupe Ozanam est une communauté éducative fondée sur les principes généraux de tolérance et de respect d'autrui qui favorise la réussite humaine, intellectuelle et spirituelle.

Les formations post-baccalauréat du groupe Ozanam sont regroupées dans une structure appelée « CAMPUS SUP' ». L'organisation du campus permet à chaque apprenant(e) de construire son projet de formation, d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

Chacun de ses membres est concerné par la vie du campus. Pour cela, il doit respecter les règles présentées dans ce contrat.

1- Les formations CAMPUS OZANAM SUP'

Le campus propose les formations suivantes sous statut scolaire en formation initiale, en formation par apprentissage et en mixité de publics :

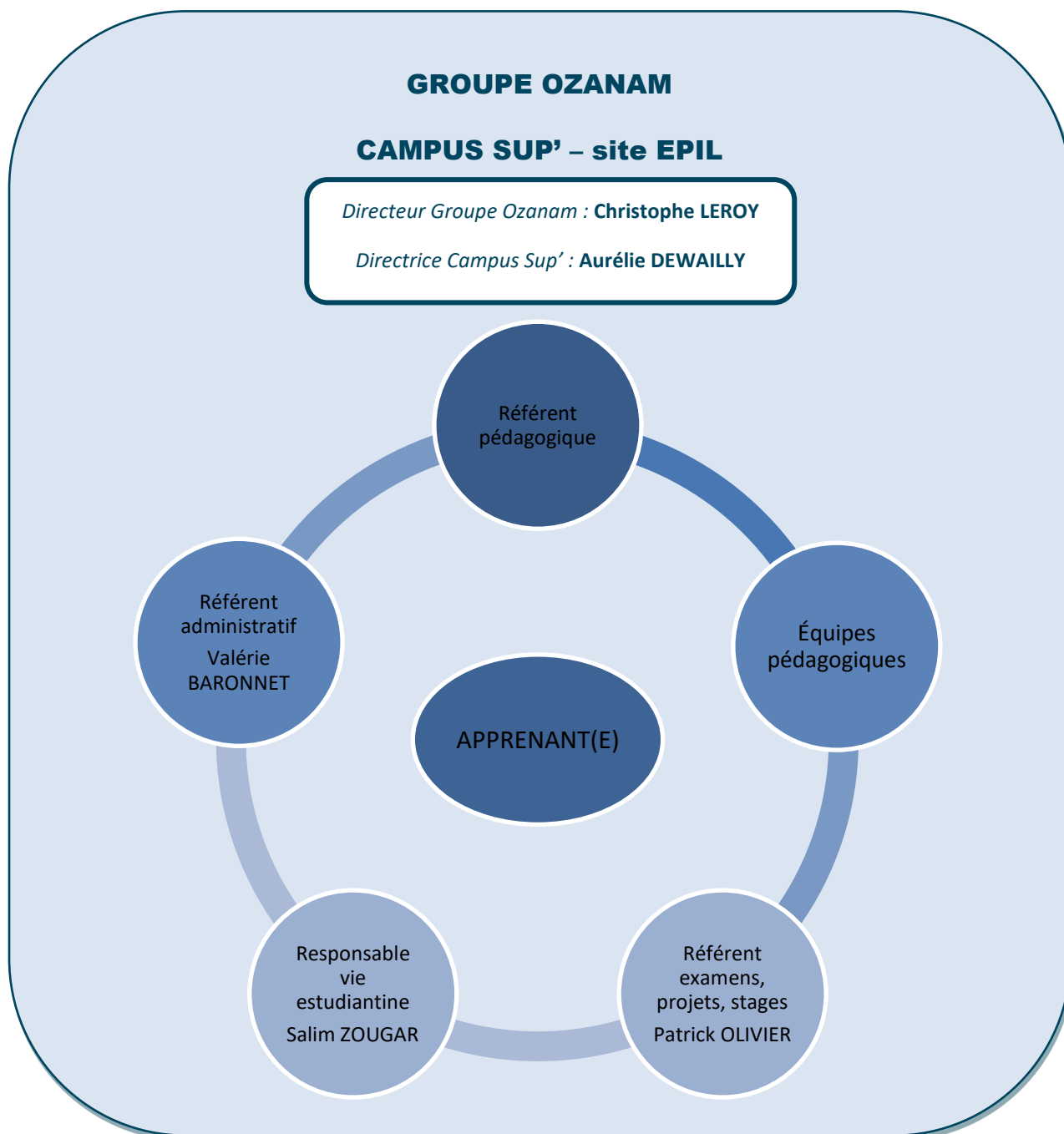


2- Le cadre de formation

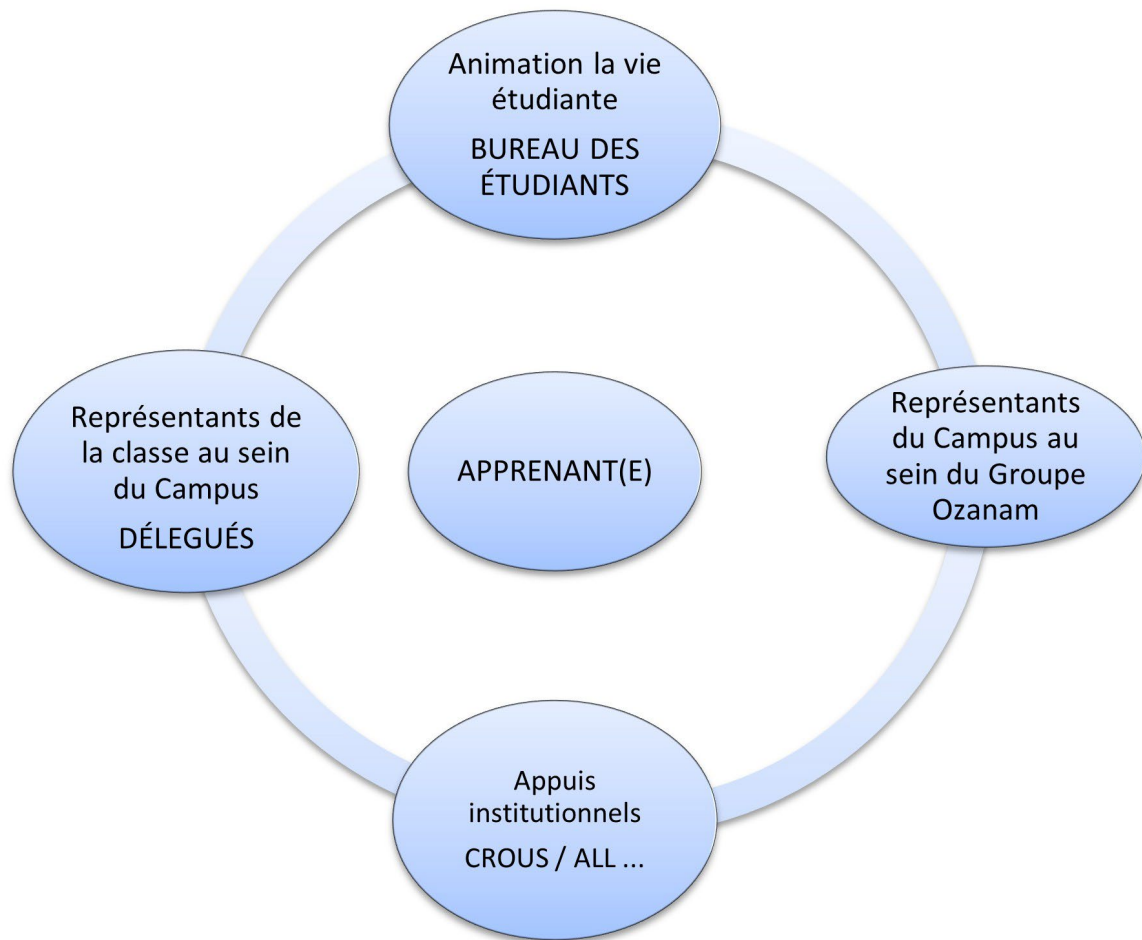
Soucieux d'accompagner les apprenants dans leur projet de vie professionnelle, le campus élabore des dispositifs et des partenariats spécifiques afin qu'ils acquièrent une autonomie intellectuelle, un esprit d'initiative, une ouverture sur les autres et le monde.

2.1 Une équipe à votre écoute

Structure Campus Sup'



Structure Estudiantine



2.2 Des dispositifs pédagogiques individualisés

Accompagnement Personnalisé

Travailler en petits groupes avec un professeur pour surmonter les difficultés, combler les lacunes et acquérir les bonnes méthodes, mais également pour renforcer les acquis et se préparer à la poursuite d'études.

Activités Transversales

Collaborer avec d'autres étudiants dans le cadre des modules culturels ou de projet.

- Atelier théâtre : Etude du théâtre grâce à une pratique de spectateurs, une expérience plateau, et des apports théoriques qui se concluent par une représentation publique au Théâtre du Nord (le jeudi de 18h30 à 20h30).
- Entrep'Flandres : Module de création d'entreprise (le mardi de 18h30 à 20h30).

CAP's & GO et implication Campus Sup'

Les ateliers, les modules et autres activités du Campus Sup' donnent lieu à une mention « implication Campus » reportée sur les bulletins chaque semestre.

Les compétences et attitudes professionnelles « savoir-être » sont également développées dans le cadre de l'implication Campus font l'objet, lors des conseils de classe de fin d'année : les CAP's, *référentiel coconstruit avec la région les Hauts de France*.

Atouts supplémentaires sur un CV, les dix CAP's & GO sont déterminés selon les critères suivants :



2.3 Ouverture sur le monde professionnel

Semaine des métiers : Chaque filière peut organiser une semaine de rencontre, job-Dating, etc... avec des acteurs du secteur professionnel.

Association des anciens élèves : Formée de professionnels toujours en activité ou d'anciens professionnels, cette association collabore avec ses différents réseaux pour offrir aux apprenant(e)s des solutions de stages ou d'emplois. Permanence le mercredi matin au bâtiment H.

2.4 Ouverture aux mobilités internationales

Le campus est charté ERASMUS+.

Mise en contact avec des organismes pouvant aider à la recherche de stage en Europe (ainsi qu'au logement et autres formalités), constitution du dossier de demande de bourse Erasmus / Voltaire.

La charte ERASMUS+ permet également d'organiser des projets pédagogiques entre campus européens.

Le campus a également noué des relations privilégiées avec des CEGEP (Collège Enseignement Général et Professionnel) au Québec. Il est donc possible d'intégrer une troisième année post-BTS (ou tout autre parcours de formation type césure) dans un des cycles proposés par ces écoles professionnelles supérieures canadiennes.

Pour accompagner l'ouverture européenne ERASMUS+ et internationale CEGEP, le Groupe Ozanam a nommé un directeur chargé des projets et mobilités internationales.

2.5 Le cadre de vie au Campus

Le campus est avant tout le lieu de vie des apprenants(es) et il résulte de ce qu'ils y font.

Délégués de classe

Pour assurer le bon déroulement de la vie de la classe, chaque promotion élit en début d'année scolaire ses représentants. En exerçant ses responsabilités de représentant, le délégué doit être une force de proposition constructive au service de la réussite de tous.

Il joue un rôle d'intermédiaire et d'interlocuteur privilégié en contribuant à établir de bonnes relations entre les apprenants(es) et l'équipe pédago-éducative. Il participe notamment aux conseils de classe. Parmi l'ensemble des délégués, deux d'entre eux sont choisis pour participer aux conseils d'établissement. Composé du chef d'établissement, d'enseignants, et membres du personnel, le conseil d'établissement est un organe consultatif qui évoque le fonctionnement pédagogique, la vie sur le site, la gestion des équipements immobiliers ou matériels.

Bureau Des Étudiant(e)s

Le BDE (Bureau Des Étudiants) est composé d'apprenants(es) du Campus Sup' élus(es) chaque année. Réel poumon de l'animation sur le Campus, il organise ou participe à l'organisation de différentes manifestations (Oz' Drone, Journée d'intégration, afterworks, etc...) afin d'assurer le bien-être des étudiants(es). Chacun peut faire part de sa motivation auprès du BDE à participer activement à l'élaboration de manifestations mises en place par l'association ou à créer un nouveau club (ex : robotique, électronique...).

Conseil d'établissement

Des étudiants délégués représentent les étudiants du Campus Sup' au conseil d'établissement du groupe Ozanam et participent à la vie démocratique du groupe.

Des organismes dédiés aux étudiants

Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur bénéficie des services du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires).

De plus, le groupe Ozanam étant établissement associé à l'Université Catholique de Lille (La Catho), les étudiants(es) du Campus Sup' bénéficient des tous les services de la vie étudiante (logement, santé, social, sport...) proposés par La Catho et regroupés dans « ALL » et qui propose un accompagnement dans la vie quotidienne en développant constamment de nouveaux projets au service des étudiants(es). Il est vivement recommandé de visiter leur site (<https://www.all-lacatho.fr>)

LE CAMPUS SUP', C'EST AVANT TOUT CE QUE VOUS EN FAITES !

La construction du projet et la réussite scolaire de chaque apprenant(e) sur le Campus Sup' se font dans le respect mutuel. Le règlement intérieur donne le cadre de vie collective s'établissant au sein du campus. Chaque apprenant(e) s'engage à le respecter et à le faire respecter.

L'inscription d'un(e) apprenant(e) au Campus Sup' vaut adhésion au règlement intérieur accessible à l'adresse suivante : <https://www.groupe-ozanam-lille.fr/uploads/2026/07/Reglement-interieur-groupe-Ozanam-2026-Campus-SUP.pdf>